



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent du patrimoine canadien

CHPC



NUMÉRO 022



1^{re} SESSION



41^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 14 février 2012

Président

L'honorable Rob Moore

Comité permanent du patrimoine canadien

Le mardi 14 février 2012

•(1145)

[Traduction]

Le président (L'hon. Rob Moore (Fundy Royal, PCC)): Bienvenue au Comité permanent du patrimoine canadien, qui poursuit son examen du 150^e anniversaire du Canada. Nous aurons le plaisir d'entendre quelques témoins aujourd'hui. Je m'excuse auprès d'eux de commencer la séance en retard. Nous avons dû participer à des votes à la Chambre.

Sans plus tarder, nous commencerons à entendre les exposés de nos témoins, qui dureront 10 minutes. Nous passerons ensuite aux périodes de questions.

Nous entendrons en premier la représentante de la Société des musées de sciences et technologie du Canada. Vous avez la parole.

[Français]

Mme Denise Amyot (présidente-directrice générale, Société des musées de sciences et technologie du Canada): Merci, monsieur le président. Merci aussi à vous, mesdames et messieurs les députés.

Au nom des membres de notre conseil d'administration et de son président, M. Gary Polonsky, permettez-moi de vous remercier de nous recevoir aujourd'hui et de nous donner l'occasion de partager nos idées avec vous.

[Traduction]

Permettez-moi de commencer en vous expliquant brièvement qui nous sommes et ce que nous faisons. La Société des musées de sciences et technologie du Canada a pour mission de faire connaître à la population canadienne son patrimoine scientifique et technologique passé, actuel et futur.

[Français]

La Société des musées de sciences et technologie du Canada compte un peu moins de 230 employés répartis dans les trois musées qu'elle dirige, soit le Musée des sciences et de la technologie du Canada, le Musée de l'aviation et de l'espace du Canada ainsi que le Musée de l'agriculture du Canada.

[Traduction]

Autrement dit, comme j'aime parfois le souligner, notre champ d'action couvre tout, de Holstein à Einstein, ce qui montre à quel point les sciences et la technologie sont répandues et omniprésentes dans nos vies quotidiennes.

Actuellement, les activités de la société touchent plus de neuf millions de Canadiens, que ce soit dans le monde virtuel ou réel. Près de 14 millions de personnes ont visité nos trois musées au cours des 20 dernières années.

Nous témoignons aujourd'hui pour expliquer la contribution que ces trois musées feront dans le cadre des commémorations entourant le 150^e anniversaire de la Confédération, prévues pour souligner cet important jalon que notre pays atteindra en 2017.

[Français]

L'année 2017 sera également marquante pour nous puisque c'est là que nous célébrerons le cinquantième anniversaire de l'ouverture du Musée des sciences et de la technologie, en 1967.

[Traduction]

Comme vous le savez, l'innovation dans les domaines des sciences et de la technologie constitue une priorité importante pour le gouvernement du Canada. Il s'agit d'un facteur essentiel à la compétitivité de notre économie, à la prospérité de notre pays et au bien-être de tous les Canadiens. Fort du mandat que nous confère la loi, nous nous efforçons d'appuyer ces priorités.

Notre mandat comporte deux facettes. D'une part, nous sommes chargés de garder vivant le souvenir des nombreuses innovations scientifiques et technologiques que les Canadiens ont offertes au monde. Dans un article paru dans l'*Ottawa Citizen* le week-end dernier, le journaliste nous a comparés au grenier du pays, un lieu fascinant rempli de trésors où les générations peuvent chérir et redécouvrir les réalisations passées et s'inspirer dans une perspective d'avenir, un lieu propre à faire jaillir l'étincelle qui pourrait inciter de jeunes Canadiens à faire carrière dans les domaines des sciences et de la technologie.

[Français]

En stimulant ainsi l'imagination des innovateurs de demain, en les exposant à la vaste gamme de possibilités qui s'ouvrent à eux et en leur montrant tout ce qu'il reste encore à découvrir, nous contribuons à faire en sorte que le Canada puisse continuer d'améliorer sa culture de l'innovation et demeurer un des leaders mondiaux en matière d'innovation. Notre projet de célébration du 150^e anniversaire mettra à profit nos principales forces, c'est-à-dire nos musées, nos partenaires, les histoires des Canadiens et Canadiennes et notre collection. Nos célébrations couvriront le passé, le présent ainsi que l'avenir des sciences et des technologies au Canada.

[Traduction]

Pendant que nous nous préparons en vue des commémorations du 150^e anniversaire du Canada, nous entendons continuer d'exploiter pleinement les médias sociaux afin d'échanger avec des Canadiens des quatre coins du pays pour qu'ils nous indiquent ce que nous devrions souligner en cette occasion. Nous mettrons l'accent sur les artefacts, les gens, les endroits et les carrières, tirant parti du passé, du présent et de l'avenir.

• (1150)

[Français]

Le premier volet de notre célébration consistera à identifier 150 innovations scientifiques et technologiques qui ont marqué notre histoire et qui ont changé la vie des Canadiens et des Canadiennes, ainsi que les artefacts ou les objets qui s'y rattachent. Les conservateurs de nos musées ont déjà commencé à identifier certaines de ces innovations ou artefacts. Nous emploierons les médias sociaux pour demander aux Canadiens et Canadiennes d'identifier les innovations ou les technologies qui les ont touchés le plus. Nous utiliserons nos musées, que ce soit de façon réelle ou virtuelle, pour célébrer nos réussites des 150 dernières années.

[Traduction]

Nous mettrons également en lumière les gens d'hier et d'aujourd'hui.

Comme vous le savez peut-être déjà, le Musée des sciences et de la technologie du Canada héberge le Panthéon canadien des sciences et du génie, auquel figure notamment Alexander Graham Bell, grâce à qui les habitants de Terre-Neuve-et-Labrador peuvent, à tout moment, parler en temps réel avec des résidents de Colombie-Britannique ou avec n'importe qui d'autre dans le monde.

Figure également au Panthéon sir Frederick Banting, le Canadien qui a mérité le Prix Nobel pour avoir découvert l'insuline et grâce à qui des dizaines de milliers de gens souffrant du diabète ne sont plus condamnés et peuvent mener une vie normale en santé.

[Français]

Le Panthéon canadien des sciences et du génie est un club très sélect et seuls ceux qui ont apporté une contribution phénoménale à ces domaines y sont admis. On compte à l'heure actuelle 51 membres dans ce panthéon. Cependant, comme on y admet de nouveaux membres à chaque année et étant donné la richesse inouïe des communautés scientifiques et du génie canadien et de leurs travaux, nos conservateurs croient qu'il serait tout à fait justifié que ce nombre passe à 150 d'ici le 150^e anniversaire de la Confédération.

Nous célébrerons ces 150 personnes qui ont contribué à notre héritage scientifique et technologique tout en faisant un lien avec l'avenir. Nous envisageons diverses activités impliquant les membres du public afin de jumeler à ces grands novateurs canadiens certains des jeunes novateurs d'aujourd'hui qui figureront peut-être un jour, à leur tour, dans notre panthéon, une sorte de panthéon des jeunes prometteurs qui s'illustrent dans le domaine de la science, de la technologie, des mathématiques et du génie.

[Traduction]

Notre contribution aux commémorations du 150^e anniversaire du Canada portera également sur les lieux présentant actuellement un grand intérêt scientifique et technologique au pays, que nous inviterons les Canadiens à découvrir et à visiter. Nous voulons ainsi encourager les Canadiens de toutes les régions du pays à réfléchir sur la place qu'occupent littéralement les sciences et la technologie dans leur vie et leur environnement.

Je pense notamment au TRIUMF, le laboratoire canadien de particules et de physique nucléaire sis à l'Université de Colombie-Britannique; au Centre canadien de rayonnement synchrotron, à Saskatoon; et aux ouvrages de génie civil colossaux qui constituent les barrages hydroélectriques de la baie James ou le Pont de la Confédération.

[Français]

En demandant aux Canadiens et Canadiennes de participer à l'identification de ces 150 lieux ayant une signification scientifique et technologique particulière, encore une fois en vertu d'un dialogue entre nos experts et le public par l'entremise des médias sociaux, nous pourrions contribuer à faire notre part pour célébrer le 150^e anniversaire du Canada, tout en étant fidèles à notre mandat visant à démontrer aux Canadiens et Canadiennes l'influence des sciences et des technologies sur les plans économique, social et culturel.

[Traduction]

En ce qui concerne les lieux, j'aimerais souligner que nous incorporerons à nos commémorations les activités mises en oeuvre dans le cadre de Parlons énergie, l'initiative pancanadienne de sensibilisation à l'énergie que nous avons lancée l'an dernier et qui connaîtra son point culminant en 2017. Nous avons commencé à constituer un réseau, qui compte déjà 27 partenaires de diverses régions du pays, afin d'aider les Canadiens à trouver les réponses aux questions et aux préoccupations qu'ils ont concernant l'avenir durable de la production, de la commercialisation, de la consommation et de la distribution d'énergie au Canada. Nous souhaitons réunir 150 institutions et établissements partenaires pour nous aider à engager le dialogue avec les Canadiens au sujet de l'énergie d'ici 2017, puisque, comme vous le savez, le Canada est un pays où on trouve de l'énergie d'un océan à l'autre.

J'aborderai enfin la question des carrières et des domaines de recherche. Dans le cadre du troisième volet de notre stratégie de commémoration, nous amorcerons une réflexion profonde sur notre avenir. Il suffit d'observer le nombre de domaines et de recherches qui existent aujourd'hui et dont on n'avait jamais entendu parler il y a quelques années à peine, pour comprendre que l'influence des sciences et de la technologie dans toutes les facettes de la société ne cessera de croître, de manières que bien des Canadiens ne peuvent concevoir aujourd'hui. Pour donner à ces derniers un aperçu de ce que l'avenir pourrait leur réserver, nous déterminerons les domaines d'intérêt ou de recherche qui, demain, façonneront probablement nos vies. Qu'il s'agisse de nanotechnologie ou de génie génétique, ces domaines de recherche sont si vastes et, dans une large mesure, inexplorés, qu'il est fort probable qu'ils continuent d'exiger l'attention des Canadiens pendant des décennies. En sensibilisant les Canadiens, particulièrement les jeunes, aux fascinantes questions qui restent encore sans réponse par-delà les nouvelles frontières des sciences et de la technologie, nous pourrions contribuer à faire germer l'idée de futures carrières dans l'esprit fertile de nos jeunes visiteurs.

Notre stratégie de commémoration du 150^e anniversaire du Canada repose sur la capacité que recèle actuellement notre organisation. Nous chercherons évidemment à collaborer avec d'autres intervenants pour que nos ressources aient un effet optimal et suscitent une vaste participation nationale dans les commémorations prévues.

• (1155)

[Français]

Nous travaillons notamment au développement de nombreux projets excitants qui pourraient bien voir le jour d'ici le 150^e anniversaire.

[Traduction]

Pour vous donner quelques exemples, des projets prennent forme concernant la science du hockey, les technologies médicales, les sciences alimentaires, l'exploration de l'espace et la participation des filles dans les domaines des sciences et du génie.

[Français]

Finalement, j'aimerais rappeler qu'au-delà de la portée pancanadienne de notre travail, nos musées figurent parmi les principales attractions touristiques régionales de la capitale nationale. Nous figurons en deuxième place parmi les musées nationaux relativement au nombre de visiteurs.

[Traduction]

Je dirai en terminant que j'espère que notre exposé vous a permis de constater que le 150^e anniversaire offre aux trois musées de la Société des musées de sciences et technologie du Canada une myriade d'occasions de s'engager, avec des partenaires, dans un dialogue avec les Canadiens des quatre coins du pays au sujet de la contribution exceptionnelle de notre pays aux domaines des sciences et de la technologie.

Merci beaucoup.

Le président: Je vous remercie beaucoup de votre exposé.

Nous entendrons le reste des témoins avant d'entamer la période de questions.

Nous accueillons maintenant Marc Mayer, directeur général, Musée des beaux-arts du Canada. La parole est à vous.

M. Marc Mayer (directeur général, Musée des beaux-arts du Canada): Merci, monsieur. Je vous remercie beaucoup de nous avoir invités.

[Français]

J'aimerais vous parler brièvement du Musée des beaux-arts du Canada, qui a maintenant 132 ans. Il a été fondé en 1880 comme un panthéon non seulement de l'art canadien, mais aussi des choix que les Canadiens ont faits sur la scène internationale. Le musée a fait ses débuts dans l'art actuel. Il présentait des oeuvres actuelles à l'époque de sa fondation.

[Traduction]

Nous nous en sommes tenus d'assez près à cette priorité depuis. Cependant, si l'art contemporain est notre priorité, ce n'est pas là notre intérêt exclusif.

Nous avons une collection d'oeuvres d'art contemporaines, canadiennes et internationales; une collection de toiles de maîtres anciens européens, qui figure peut-être parmi les plus importantes sur le continent et certainement au pays; et une collection extraordinaire et très complète de photographies, évidemment canadiennes, au sujet de laquelle je ferai une brève observation dans un instant. Nous disposons d'une vaste collection de photographies françaises et britanniques du XIX^e siècle, ainsi que d'une collection très étendue de photographies du XX^e siècle.

Ce n'est que depuis peu que nous recueillons directement des photographies canadiennes, car c'est une entité distincte qui l'a fait pendant longtemps.

À la fin des années 1970, le Musée des beaux-arts du Canada, Bibliothèque et Archives Canada et l'Office national du film ont convenu qu'ils ne pouvaient pas tous tenir des collections de photographies canadiennes. C'est ainsi que le mandat de réunir les photographies canadiennes historiques est revenu à Bibliothèque et Archives Canada, mandat qui est toujours le sien d'ailleurs. La

responsabilité des photographies canadiennes contemporaines a été confiée à la division des photographies de l'Office national du film. Depuis l'intégration de cette division au Musée des beaux-arts du Canada, dans les années 1980, ses photographies font partie de notre collection. Quand vient le temps d'exposer des photographies canadiennes historiques, nous faisons appel à Bibliothèque et Archives Canada.

Nous nous intéressons aussi vivement à l'art autochtone, un domaine où notre collection se limite, ici encore, à la période allant de 1985 à nos jours. Nous empruntons les artéfacts historiques à d'autres organisations.

Voilà donc en quoi consistent nos collections.

● (1200)

[Français]

C'est le réseau d'expositions itinérantes d'art le plus important du monde. Nous avons un réseau de 40 musées avec qui nous partageons la collection nationale. Or, je ne connais pas d'autre musée ailleurs qui puisse organiser entre 35 et 38 expositions par année, parfois plus, parfois moins.

[Traduction]

C'est un nombre vraiment impressionnant d'expositions. Nous sommes vraiment les champions du monde à cet égard, de par la nature même du Canada et de notre organisation.

Depuis que je travaille au musée, nous avons innové en instaurant ce que nous appelons familièrement les expositions de marque, qui s'inscrivent dans le programme d'expositions itinérantes du MBAC. Nous avons organisé des événements à l'Art Gallery of Alberta, à Edmonton et, l'an dernier, au Musée d'art contemporain canadien de Toronto. Nous annoncerons une troisième exposition avant la fin de l'année. Ce programme contribue à notre rayonnement et constitue un véritable partenariat, puisque ces musées ont tendance à mettre en oeuvre leur propre programme d'exposition au lieu d'emprunter celles proposées dans notre catalogue d'expositions.

[Français]

Cela nous permet d'entretenir une relation plus directe avec ces communautés. C'est basé exclusivement sur notre collection permanente, de façon à réduire les frais. Nous collectionnons justement pour servir ce réseau.

[Traduction]

Nous ne constituons pas de collections seulement pour le musée d'Ottawa, mais pour tout le réseau de musées canadiens, dont nous formons un maillon extrêmement important. Cette entreprise remporte un franc succès. Et ces programmes ne sont pas imposés à nos musées satellites, mais bien organisés en collaboration avec eux. Nous travaillons main dans la main. Ces succès ont l'avantage de nous permettre d'élargir nos horizons au-delà d'Ottawa pour appréhender le concept plus abstrait de notre communauté spirituelle, c'est-à-dire le pays tout entier. Nous travaillons maintenant avec certaines communautés, ce qui nous a aidés à intégrer et à comprendre l'idée de servir tout le pays, ce que nous avons toujours fait.

Nos projets en vue du 150^e anniversaire, que je trouve fascinants, prévoient la réinstallation complète de notre collection canadienne permanente afin d'intégrer harmonieusement au rendu que nous faisons de l'art au Canada non seulement des oeuvres autochtones, mais également des photographies. Nous avons eu à ce sujet des échanges préliminaires brefs, mais passionnés avec Bibliothèque et Archives Canada et d'autres organisations qui peuvent nous aider à exposer des artefacts absents de notre collection.

En réaménageant notre collection, nous voulons donner une image juste de l'art au Canada depuis des centaines d'années au lieu de ne traiter que de l'art en France depuis l'ancien régime. Selon nous, une telle initiative est essentielle à notre identité et à une compréhension plus claire et plus juste de ce que nous entendons par activités artistiques au Canada. L'art nous occupe depuis des milliers d'années, pas seulement quelques siècles. C'est donc un projet cher à mon cœur. Nous avons nommé un conservateur de l'art autochtone, et un département s'occupe presque exclusivement d'art contemporain,

[Français]

mais aussi, de plus en plus, avec du matériel historique. Évidemment, on doit emprunter l'expertise. Toutefois, il est très important pour nous de raconter cette histoire, qui donne une idée plus globale de la création artistique au Canada. La photographie, bien sûr, en fait partie.

Les expositions temporaires sont un autre projet. À Ottawa et pour notre programme d'expositions itinérantes, ce qui nous intrigue, c'est l'année 1917.

• (1205)

[Traduction]

C'est une année cruciale de l'histoire du Canada, celle du 50^e anniversaire de la Confédération, il y a 100 ans. Nous pensons au 150^e anniversaire, mais également au 100^e anniversaire depuis 1917. Il s'agit d'une date importante de l'histoire et de l'art de notre pays. C'est aussi l'année où ont eu lieu toutes les grandes batailles auxquelles les Canadiens ont participé en Europe. C'est également l'année du décès de Tom Thomson, l'une de celles au cours desquelles cette personnalité très importée de l'histoire artistique du Canada a été la plus prolifique. Nous avons l'intention de souligner son 100^e anniversaire avec éclat.

Nous voulons raconter l'histoire du Canada de 1867 à 1917, dans le cadre du projet que nous avons appelé « Invention d'une nation ». Nous voulions éviter le terme « Naissance d'une nation », qui ne cadre absolument pas avec l'esprit dans lequel nous faisons les choses au Canada: nous avons donc jugé qu'« Invention d'une nation » convenait mieux. Mais l'initiative doit avoir lieu dans cinq ans, et les titres des expositions muséologiques tendent à changer plusieurs fois avant que nous n'imprimions la publicité. Voilà ce qu'il en est de cette exposition.

Nous travaillons également à une exposition sur l'art pendant la Seconde Guerre mondiale afin d'intégrer le projet canadien dans un contexte international durant cette période précise, car il s'agit d'un volet très important de l'histoire artistique canadienne. Le projet sur le Groupe des Sept, dont la renommée ne cesse de croître dans le monde, est vraiment unique, du point de vue non pas formel, mais social. Nous avons qualifié les artistes du Groupe des Sept de paysagistes nationaux, pour qui 1917 constitue une année charnière.

Nous prévoyons en outre présenter une publication commémorative.

[Français]

C'est un livre qui va parler de l'histoire de l'art au Canada, de 1867 à aujourd'hui. Il s'agit de 150 ans de création au Canada. C'est une publication de luxe commémorative qui sera basée sur notre collection permanente. Je ne veux pas vous en dire plus parce que nous en sommes assez emballés par le moment à l'étape conceptuelle. Nous sommes assez emballés par ce projet. En outre, une publication va accompagner la réinstallation de la collection permanente.

Comme autre initiative récente, nous avons un dispositif Web et un dispositif audio-guide au moyen desquels on ne parle pas exclusivement de l'histoire de l'art. On permet à d'autres voix de s'exprimer et de nous parler de ces objets qui font l'histoire de l'art au Canada. Il s'agit de professionnels de domaines différents qui nous montrent à quel point ces objets, au-delà de leur fonction artistique et esthétique, peuvent cadrer avec d'autres façons de penser et d'autres professions.

Bien sûr, on va raconter l'histoire de l'art du Canada par l'entremise de plusieurs voix et de diverses façons en utilisant plusieurs pistes,

[Traduction]

afin de multiplier les points d'accès à la culture visuelle canadienne. Nous prévoyons également une publication portant exclusivement sur la collection permanente d'art canadien.

Voilà, en quelques mots, ce que nous comptons faire pour le 150^e anniversaire.

Le président: Merci de votre exposé.

Nous entendrons enfin Guy Vadeboncoeur, directeur exécutif et conservateur en chef du Musée Stewart. Bienvenue. La parole est à vous.

[Français]

M. Guy Vadeboncoeur (directeur exécutif et conservateur en chef, Musée Stewart): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je voudrais remercier tous les membres du Comité permanent du patrimoine canadien de m'avoir invité à réfléchir avec eux sur ce à quoi pourraient ressembler les célébrations du 150^e anniversaire du Canada en 2017.

Le Musée Stewart est un musée privé, une société à but non lucratif, qui existe depuis plus de 56 ans. Il est situé sur l'Île Sainte-Hélène dans ce qui était le dépôt militaire construit par les Britanniques au 19^e siècle.

Aujourd'hui, je me suis donné pour mission de vous parler de la situation générale des musées privés, qui constituent entre 95 et 98 p. 100 de l'ensemble des musées sur le territoire canadien. C'est à partir de cette perspective que je vais vous communiquer mes premières impressions.

L'année 2017 est chargée de multiples commémorations — on en a mentionné quelques-unes tantôt — qui sont plus ou moins importantes les unes que les autres, tant à l'échelle nationale que locale. Quant à Montréal, en particulier, la ville s'apprête à célébrer trois événements importants en 2017, soit le 375^e anniversaire de la ville de Montréal, le 50^e anniversaire d'Expo 67 et le 150^e anniversaire du Canada. Il va sans dire que les deux derniers anniversaires sont historiquement très liés par la participation du gouvernement fédéral à cette époque. En ce sens, ils sont aussi porteurs de leçons pour le 150^e anniversaire.

Nous venons de procéder à un exercice de consultations publiques qui a été mis sur pied par la ville de Montréal, qui avait créé à cet égard le Bureau du 375^e anniversaire de Montréal.

J'aimerais partager avec le Comité permanent du patrimoine canadien quelques conclusions de cette consultation, car elles recèlent des éléments qui pourraient selon moi être utiles dans le contexte de la réflexion que vous menez. Cette consultation a été faite auprès des organismes constitués représentatifs des secteurs de la société montréalaise, auprès des citoyens des différents arrondissements et auprès des fonctionnaires provenant de tous les services de la ville, de sorte que chacun a pu s'exprimer. Un large consensus a été établi autour de la nécessité d'affirmer et de consolider l'identité de Montréal. Je pense qu'il pourrait en aller de même pour le Canada à l'occasion de son 150^e anniversaire, c'est-à-dire que ce serait une bonne occasion d'actualiser l'image du Canada et de consolider son identité. Je pense que cela pourrait être un élément important.

Dans le cadre de la consultation, le concept de diversité a prédominé. C'est un mot clé qui est ressorti, au point où il est devenu un concept clé. Cette diversité se rapporte autant aux groupes ethniques, linguistiques et religieux qu'aux différentes générations — les jeunes, les personnes âgées, les enfants, tout le monde. Ce concept appelle l'inclusion et le traitement équitable des divers groupes selon un principe de justice sociale pour ce qui est de la programmation d'événements dans le cadre de ces célébrations.

Les célébrations du 150^e anniversaire du Canada devraient tenir compte de la diversité canadienne et permettre un dialogue entre les différentes communautés qui la composent. La population devrait être appelée à jouer un rôle important dans la planification et la mise en oeuvre de ces célébrations. Le recours aux artistes et aux talents locaux entre autres est souhaitable.

Enfin, tout le monde sait que les célébrations sont une occasion de fêter. Toutefois, la population de Montréal — il pourrait en être de même pour la population canadienne — souhaite ardemment qu'elles offrent aussi l'occasion de rendre pérennes les infrastructures existantes qui pourraient y être associées. Une des exemples de cela est la naissance du Musée des sciences et de la technologie à l'occasion du centenaire du Canada. Il s'agit d'un organisme pérenne créé au moment d'une célébration.

●(1210)

La fête devient alors l'occasion d'offrir à la population des moyens de continuer d'afficher et de célébrer sa diversité et de poursuivre le dialogue. Il existe présentement plusieurs institutions culturelles dans la société canadienne qui pourraient profiter de ces célébrations dans le cadre de projets de consolidation. C'est le cas de plusieurs musées, entre autres.

En ce qui a trait à la position des musées, et des musées d'histoire en particulier, devant de tels projets de célébrations, elle risque d'être généralement très enthousiaste. Comme la participation à une grande fête pancanadienne d'une telle envergure demande un temps de préparation conséquent, il faudra que le gouvernement fédéral annonce suffisamment d'avance non seulement les moyens qui seront mis à la disposition des gens, mais aussi les paramètres qui permettront d'y accéder. Un délai de préparation d'au moins trois années précédant le lancement de la programmation est selon moi nécessaire.

La situation que vivent la plupart des musées est très critique et elle justifie ce besoin de planification à moyen terme dans le cas d'événements dits extraordinaires. La très grande majorité des musées sont des organismes privés à but non lucratif qui poursuivent un mandat public de mise en valeur du patrimoine et qui, bien

souvent, sont à court de moyens pour le faire. Pour s'inscrire dans une programmation commémorative extraordinaire, ils doivent faire appel à toute sorte de sources de financement, qu'il soit public ou privé. Cela demande du temps qui monopolise des ressources qui autrement seraient utilisées à d'autres fins qui sont bien souvent de l'ordre de la gestion du quotidien.

Voilà pourquoi je pense que l'aide gouvernementale qui pourrait être accessible aux musées dans un programme entourant les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne devrait tenir compte de la réalité précaire de la plupart des musées canadiens, d'une part, et de leur diversité, d'autre part. Une structure ou une organisation chargée de répartir le financement devrait se doter de règles un peu plus souples que celles qui sont présentement imposées par le ministère du Patrimoine canadien, par exemple dans le cadre du Programme d'aide aux musées.

Fort d'une carrière de plus de 40 ans dans le domaine des musées et après avoir assumé la présidence de l'Association des musées canadiens — qui m'a nommé Fellow de l'association — ainsi que la présidence de la Société des musées québécois à deux reprises, je peux vous assurer que si les conditions favorables sont mises en place, la créativité et l'esprit d'initiative démontrés par les musées — les musées d'histoire et de sociétés, en particulier — ne feront pas défaut dans l'élaboration d'une programmation variée, excitante, pédagogique et éducative.

Le Musée Stewart vient de rouvrir ses portes au public, après deux années et demie de fermeture causée par des travaux de rénovation de l'édifice patrimonial que nous occupons sur l'île Sainte-Hélène. L'exposition permanente que nous avons rénovée s'intitule désormais « Histories et mémoires ». Nous utilisons le pluriel en français. Pourquoi utiliser le pluriel? Parce que nous croyons qu'il n'y a pas d'histoire unique. L'histoire est une science interprétative. Ce que nous pouvons appeler « notre histoire » est constitué de bribes provenant d'une panoplie d'histoires et est influencé par d'autres, que ce soit l'histoire des Premières nations, l'histoire de la France, l'histoire de l'Angleterre, l'histoire des États-Unis, l'histoire de l'Europe, l'histoire des découvertes et des sciences, l'histoire de l'art, l'histoire des mentalités ou de la philosophie. Il en va de même des mémoires sur lesquelles agissent les traditions familiales, soit l'éducation scolaire, l'information ou la désinformation de toutes provenances. À ce chapitre, les mémoires sont multiples et diverses, qu'elles soient individuelles ou collectives.

Nous croyons fortement que le rôle des musées d'histoire est d'offrir un lieu unique où ces histoires sont exposées, où les mémoires et les souvenirs qui les accompagnent s'interpellent, se rejoignent et se confrontent dans un environnement propice à l'ouverture sur soi et l'ouverture sur les autres. Des célébrations aussi importantes marquant la création d'un État fédéral comme le Canada, reconnu pour son ouverture et sa grande tolérance, devraient permettre de poursuivre notre travail en ce sens.

•(1215)

En conclusion, j'émet un souhait très personnel. Dans cette esprit d'ouverture vers les autres, les célébrations du 150^e anniversaire de la Confédération canadienne doivent marquer la fin d'une page peu reluisante de notre histoire collective et éliminer une incohérence qui entache notre réputation de pays tolérant. Je souhaite donc l'abolition définitive de la Loi sur les Indiens. Ce serait un grand pas dans la définition d'une identité canadienne vraiment inclusive. C'est une opinion personnelle que j'émet. Cela n'engage personne, qu'il s'agisse de mon employeur ou de qui que ce soit d'autre. C'est personnel.

C'est ce que j'avais à vous livrer aujourd'hui. Je vous remercie.

[Traduction]

Le président: Merci.

Je remercie tous nos témoins.

Nous entamerons maintenant notre période de questions, au cours de laquelle sept minutes seront accordées pour les questions et les réponses. Nous commencerons par M. Calandra.

M. Paul Calandra (Oak Ridges—Markham, PCC): Merci, monsieur le président.

Je me demande si vous pourriez traiter d'un point dont nous avons entendu parler. Des témoins qui ont comparu au sujet des Jeux olympiques nous ont indiqué que l'événement avait suscité un immense enthousiasme et été une source de discussions et d'inspiration pour certains, comme les jeunes qui aspirent à devenir des athlètes olympiques.

Avez-vous réfléchi à la manière dont on pourrait tirer parti des commémorations de 2017 pour stimuler l'intérêt des jeunes, pas seulement en les faisant visiter des musées, mais peut-être en les incitant à réfléchir à d'autres voies qu'ils pourraient convertir en carrière avant de retourner dans leurs collectivités? Ils pourraient peut-être ramener chez eux ce qu'ils auraient appris dans le cadre de programmes du Musée des beaux-arts.

Comme mon collègue de Brantford me l'a rappelé, c'est dans sa circonscription que le téléphone a été inventé; peut-être pourrions-nous faire venir des étudiants de sa circonscription pour en faire des spécialistes de la question avant de les renvoyer dans leur collectivité.

Avez-vous pensé à la façon dont nous pourrions procéder? Quels programmes mettez-vous en oeuvre actuellement pour capter l'intérêt des jeunes? Comment peut-on les améliorer en vue de 2017?

•(1220)

Mme Denise Amyot: Je vous sais gré de me poser la question.

Sachez tout d'abord que je suis un parfait exemple de ce genre de parcours. Quand j'étais enfant, j'ai visité le Musée des sciences et de la technologie, qui venait d'être créé. J'ai par la suite étudié en sciences et mes deux frères sont devenus ingénieurs. Nos trois musées cherchent activement à intéresser les jeunes, que ce soit dans des camps d'été ou sur le Web. Nous mettons à la disposition des enseignants une foule de documents, qu'ils peuvent télécharger gratuitement. Nous proposons également des expositions malles et itinérantes.

Il est, selon nous, essentiel pour un pays que sa population s'intéresse aux sciences et à la technologie. Je suis sûre que vous savez tous que c'est dans les domaines des sciences, de la technologie et du génie qu'il s'est créé le plus d'emplois au cours des 10 dernières années. Nous considérons donc qu'il fait partie de

notre mandat d'inciter les jeunes à faire des études en sciences et en génie.

Nous pensons que les divers projets dont j'ai parlé, qu'ils concernent les artefacts ou les lieux à visiter, non seulement à Ottawa, mais d'un océan à l'autre, inciteront les jeunes à faire carrière dans les domaines des sciences et de la technologie. Nous envisageons également d'agir sur le plan virtuel, où les jeunes des quatre coins du pays pourraient dialoguer, comme nous le faisons actuellement dans le cadre de notre projet sur l'énergie.

M. Marc Mayer: Nous avons un programme appelé « Alors tu veux être artiste ». Il s'agit d'un concours en ligne, pour les jeunes, qui gagne en importance et qui m'intéresse particulièrement. À mon avis, c'est une initiative formidable. Toutefois, dans notre domaine, plusieurs points nous préoccupent. L'un d'entre eux concerne la diversité. En effet, le monde des arts, au Canada, offre une certaine diversité, mais il ne représente pas la population canadienne autant que nous le souhaiterions. Nous aimerions savoir pourquoi ce problème existe non seulement dans le domaine des arts, mais aussi dans le domaine de l'histoire de l'art, car il y a très peu de diversité dans les écoles où l'on étudie l'histoire de l'art. En fait, même le genre ne fait plus l'objet d'une diversité; ce sont surtout les femmes blanches qui étudient l'histoire de l'art.

Cela nous préoccupe évidemment. C'est aussi un problème aux États-Unis, et nous en discutons souvent entre nous — c'est-à-dire les directeurs de musée — aux conférences. Nous voulons non seulement que nos organismes reflètent la population de notre pays, mais aussi que tous les Canadiens sachent que diverses occasions s'offrent à eux dans le monde des arts au Canada — surtout s'ils sont très talentueux; ils peuvent les saisir pour représenter non seulement leur propre personne, mais aussi leur communauté ethnique. Nous nous sommes donc penchés sur la question.

Les jeunes représentent une autre de nos préoccupations. Évidemment, l'un de nos gros problèmes, c'est que l'art n'a pas été numérisé et ne peut pas l'être. Vous pouvez, par exemple, profiter d'une expérience culturelle musicale complète grâce à votre ordinateur. Vous pouvez aussi avoir accès à la même expérience culturelle littéraire grâce à l'électronique — je fais la plupart de mes lectures sur mon iPad. Il en va de même pour les films, mais pas pour l'art. Dans ce domaine, il faut voir l'objet ou faire l'expérience de l'installation vidéo. Ce n'est pas comparable à un film. La génération actuelle est en quelque sorte étrangère aux arts visuels, car ses membres ont été distraits par les machines avec lesquelles ils ont grandi; elles sont des nouveautés dans leur famille, etc. L'art n'a pas vraiment été touché par la révolution technologique, et nous avons de la difficulté à imaginer comment il le pourrait.

Ce sont donc toutes des choses qui nous préoccupent. Mais vraiment, en ce qui concerne la réinstallation de la collection canadienne en vue du 150^e anniversaire, nous avons ciblé le grand public et les jeunes, c'est-à-dire que nous voulons simplifier le plus possible l'histoire à raconter et la rendre facile à approfondir. Ainsi, par une simple visite, par exemple, du Musée des beaux-arts du Canada, nous voulons que les gens découvrent les forces des artistes canadiens, les façons dont ils ont participé à l'histoire du Canada, et le sens qu'ils ont donné aux différentes générations.

•(1225)

M. Guy Vadeboncoeur: Je suis tout à fait d'accord avec ce que vous avez dit.

Je pense qu'il s'agit d'offrir une expérience. En effet, partout au Canada, les musées consacrés à l'histoire et aux civilisations possèdent de vrais objets, de vieux objets qu'on peut parfois toucher. Je parle de tous ces aspects qu'offrent la plupart des sites historiques où l'on trouve des guides-interprètes qui reconstituent les scènes historiques. Il s'agit de ne pas perdre l'interaction, et c'est très important.

Nous passons habituellement par un long processus avant de pouvoir présenter un produit aux visiteurs, et ce produit est disponible selon une échelle temporelle qui n'a rien à voir avec celle de la messagerie instantanée ou du zapping. Les visiteurs sont là pour s'arrêter, regarder et réfléchir, et nous n'avons pas accès à leurs réflexions.

C'est pourquoi notre exposition s'appelle « Histoires et mémoires ». Je ne sais pas à quel point le visiteur connaît l'histoire avant de visiter le musée, mais il sera exposé à l'histoire de la découverte de l'Amérique du Nord et du Canada jusqu'en 1840. On présentera aussi des objets. Le visiteur pourra examiner des objets qui lui enseigneront que certains des chefs politiques ayant participé à la rébellion de 1837 étaient Robert Nelson et Brown, et qu'ils n'étaient pas des Canadiens français. Non, ils ne l'étaient pas. C'étaient des patriotes et ils se sont rebellés. Papineau a correspondu avec MacKenzie, etc.

Pensez-y, et repensez-y, car vous modifierez probablement les renseignements que votre mémoire vous a communiqués. Nous donnons accès à ce processus. Je pense que c'est un rôle taillé sur mesure pour un musée, c'est-à-dire qu'il doit donner accès à des points de vue différents. Vous avez votre propre point de vue; vous visitez le musée, et si vous vous posez plus de questions lorsque vous en ressortez que lorsque vous y êtes entré, à mon avis, l'exposition est un succès. C'est ainsi que l'éducation est intégrée aux musées.

Le président: Merci.

Merci, monsieur Calandra.

Madame Boutin-Sweet.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet (Hochelaga, NPD): Merci, monsieur le président. Je remercie les témoins de leur présence parmi nous aujourd'hui.

Le comité a décidé de consacrer une période de temps aux musées pendant l'étude des projets relatifs au 150^e anniversaire. J'aimerais profiter de votre présence pour vous poser des questions un peu plus vastes.

Monsieur Vadeboncoeur, vous avez dit que la situation financière des musées était critique. Vous avez ajouté que la plupart des musées étaient privés. On a la chance d'avoir des musées nationaux. Votre situation est assez différente. Vous avez également parlé du Programme d'aide aux musées. Pouvez-vous nous dire comment le gouvernement fédéral peut aider les musées à survivre financièrement?

M. Guy Vadeboncoeur: C'est une question très complexe. En effet, et je n'ai pas besoin de le dire ici, depuis une trentaine d'années déjà, il existe des ententes fédérales-provinciales qui portent sur la culture et le patrimoine. Bien entendu, je vais vous parler de la province de Québec.

Au Québec, le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine est responsable en particulier du financement versé pour le fonctionnement. La part du gouvernement fédéral consiste à financer des projets qui ont un début et une fin.

Un peu plus tôt, j'expliquais peut-être maladroitement que, dans un musée, préparer un projet d'exposition ou de recherche est toujours une opération qui prend de deux ans et demi à quatre ans. Étant donné la façon dont les programmes ont toujours été constitués, il est possible de faire des demandes au Fonds des expositions itinérantes du Programme d'aide aux musées, par exemple, qui ne concerne que la planification. On doit revenir l'année suivante, repasser tout le concours pour la réalisation et un troisième concours pour la circulation.

Cela fait en sorte que plusieurs de ces projets vont, dans un certain sens, mourir au *Feuilleton*, parce que le financement n'est pas assuré dès la première demande. Je pense que plusieurs institutions vivent des difficultés à cause de cela. Nous en avons vécu une nous-mêmes entre autres avec une exposition itinérante. Alors qu'on nous avait assurés le financement de la circulation, puisque la date d'inauguration de cette exposition faisait partie de l'année financière suivante, on n'a pas pu avoir droit à l'argent.

Il existe des situations semblables qui méritent d'être étudiées. Dans mon document d'introduction, je soulignais la nécessité d'assouplir certaines conditions. Ce genre de conditions en fait partie. Il faut beaucoup de temps, d'énergie et de ressources pour préparer les demandes. Ces ressources servent souvent à faire une demande pour un projet que l'on veut poursuivre pendant trois années. Quand on arrive en fin de parcours et que l'on ne peut pas le réaliser à cause de certains paramètres qu'on ne contrôle pas, on peut se décourager carrément et ne pas faire de demande. C'est aussi simple que cela. On travaille trop pour arriver à un résultat qui n'est pas concluant, notamment dans le cas d'un financement à 50-50.

● (1230)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Vous parlez de financement de projets. Parlons du financement de base. Je sais que dans les musées où j'ai travaillé, ce financement n'était jamais adéquat.

M. Guy Vadeboncoeur: En ce qui concerne le financement de base, si on est reconnu par notre gouvernement, ce qui est le cas du Musée Stewart, on peut être subventionnés par le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Notre musée reçoit actuellement environ 385 000 \$, alors que notre budget est de 2,5 millions de dollars. Il faut donc aller chercher de l'argent ailleurs.

Notre musée a le bonheur d'être appuyé par la Fondation Macdonald Stewart. Pour le reste, il faut trouver ailleurs le financement qui est nécessaire pour le fonctionnement. Bien souvent, tout le monde se lance dans la recherche de financement privé auprès d'organismes philanthropiques et cherche aux mêmes sources pour faire financer des projets et notamment du fonctionnement.

Je me souviens d'une rencontre élargie qu'on avait eue à l'époque avec le ministre de la Culture du Québec. Je lui avais demandé de nous permettre de pouvoir accéder à la matière grise, qui est fort utile dans les musées, plutôt que de nous permettre d'avoir accès au béton.

Bien souvent, de grands projets de musée sont financés et ce financement est versé pour la construction. Or, ce dont on a besoin et ce qui est utile, c'est la matière grise. On forme énormément de nouveaux muséologues qu'on n'a pas les moyens d'embaucher.

● (1235)

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Comme on n'a pas beaucoup de temps aujourd'hui, je vais céder la parole à mon confrère, monsieur Cash.

[Traduction]

M. Andrew Cash (Davenport, NPD): Eh bien, 20 secondes... Vous voulez peut-être juste terminer, dans ce cas.

[Français]

Mme Marjolaine Boutin-Sweet: Ma question s'adresse à la représentante de la Société des musées de sciences et technologie du Canada.

Récemment, les médias ont parlé d'influence de partenaires privés sur le contenu des expositions. Comment peut-on s'assurer que cela ne se reproduira pas?

Mme Denise Amyot: Je vous remercie de la question.

En fait, il n'y a pas eu d'influence. Ce que les médias ont dit était totalement faux. Heureusement, certains nous ont permis de raconter toute l'histoire.

Voici ce qui est arrivé. On a formé un comité consultatif composé de gens de la société, d'organisations à but non lucratif, du secteur privé, du gouvernement et du milieu de l'éducation. On leur a demandé de fournir de la rétroaction sur ce qu'on allait faire dans le cadre de l'exposition. On a reçu cette rétroaction mais, en fin de compte, ce sont vraiment les gens du musée qui ont décidé quel serait le contenu de l'exposition.

L'intégrité du musée, c'est très important. Si vous avez œuvré dans le monde des musées dans le passé, vous comprenez cela. Malheureusement, ce n'est pas ce que les médias ont choisi de raconter. Je vous remercie donc beaucoup de votre question, qui me permet de remettre les pendules à l'heure.

Le président: Merci beaucoup.

[Traduction]

Monsieur Simms.

M. Scott Simms (Bonavista—Gander—Grand Falls—Wind-sor, Lib.): Merci, monsieur le président.

En fait, je vais donner la première partie à M. Cash, car il voulait poser une question.

M. Andrew Cash: Merci beaucoup, monsieur Simms.

Le président: Vous avez six minutes et 50 secondes.

M. Andrew Cash: Merci.

Tout d'abord, merci beaucoup d'être venus malgré vos horaires chargés.

Je voulais parler des deux commentaires sur le financement. En effet, nous savons que les médias se trompent parfois lorsqu'ils rapportent les faits, mais j'aimerais préciser pour le compte rendu qu'au moins en ce qui concerne l'article du *Ottawa Citizen*, le commentaire de M. St. Laurent... Il a dit, essentiellement, qu'on avait conservé l'intégrité de l'exposition et que vous appuyez vos conservateurs. Je pense qu'il est très important de le préciser.

Cela dit, l'une des choses auxquelles nous tenons au sujet de la planification des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, c'est que l'histoire du Canada — ou du moins la façon dont on présentera les faits — soit équilibrée, et qu'on ne favorise pas un côté plus qu'un autre. Le gouvernement a déjà indiqué qu'il avait tout à fait l'intention de faire appel aux commandites du secteur privé et à sa participation dès le début des planifications des célébrations du 150^e anniversaire du Canada. Cela nous inquiète énormément. Comme vous avez pu le constater avec votre propre exposition sur le secteur pétrolier, ce genre de choses peut facilement susciter la controverse. Lorsqu'on ajoute d'importantes contributions financiè-

res, on fait varier l'équilibre entre les acteurs qui seront mentionnés dans l'histoire et la façon dont ils le seront.

Vous avez déclaré que l'intégrité du musée et de son exposition est conservée. Mais je ferais valoir — et je veux que vous répondiez aussi honnêtement que possible — que ce genre d'interventions de la part du secteur privé dans l'expression publique de l'identité de notre pays commence à... La façon de conserver cet intérêt envers nos activités, de veiller à ce que l'argent continue d'être versé — car d'après ce que je comprends, et vous avez été très clair à ce sujet, il s'agit de questions très importantes —, les sources de financement... Mais la question, c'est de savoir si nous sommes préoccupés par le fait que l'intégrité du 150^e anniversaire du Canada pourrait être compromise par une trop grande ouverture au secteur privé dès l'étape de la planification.

Je ne dis pas que nous ne devrions pas du tout faire appel au secteur privé. Ce qui me préoccupe, c'est l'influence que le secteur privé pourrait avoir sur un événement très important de notre histoire.

• (1240)

Mme Denise Amyot: Monsieur Cash, j'aimerais profiter de l'occasion pour remettre les pendules à l'heure au sujet de quelques affirmations publiées dans les médias.

Les expositions sur l'énergie que nous avons organisées sont en fait constituées de trois expositions dans chacun de nos musées. Elles englobent aussi une initiative pancanadienne concernant des événements qui se tiennent un peu partout au pays. Il ne s'agit donc pas d'une exposition unique à un seul endroit. Ce qui est intéressant, encore une fois, c'est que les médias ont mentionné qu'il s'agissait d'une exposition sur les sables bitumineux, alors qu'en réalité, les sables bitumineux représentaient 3 p. 100 du contenu de l'une de nos trois expositions. Encore une fois, c'est une question de perception, et la façon dont les choses ont été présentées... Malheureusement, on n'a pas rapporté toute l'histoire.

Pour répondre à votre question, je pense que ce qui est vraiment important, c'est de veiller à... Par exemple, nous avons mis sur pied un comité consultatif national, et je vous ai dit qui en faisait partie. Nous avons aussi établi un cadre de référence très clair. Encore une fois, nous avons mentionné, dans ce cadre de référence, que le rôle des membres du comité était de nous conseiller et de nous communiquer les nouvelles du domaine des sciences et de la technologie, car ils peuvent être au courant de choses que nous ignorons. Mais au bout du compte, ce sont les musées qui décident de la façon de raconter l'histoire. Nous avons le dernier mot sur ce qu'on publiera.

Malheureusement, les médias annoncent que nous recevons des commentaires, mais ils ne précisent pas ce dont nous tenons compte. Ce n'est pas parce que nous recevons des commentaires que nous allons décider une chose ou l'autre. Encore une fois, on n'a pas rapporté ce côté de l'histoire.

C'est donc ainsi qu'on racontera les choses, afin de préserver l'intégrité du 150^e anniversaire. J'aime vraiment l'explication de M. Vadeboncoeur; ce qui est important, c'est l'équilibre, c'est-à-dire la possibilité d'entendre différentes versions. Par exemple, nous devons entendre différentes voix. Je reprends l'exemple, encore une fois, de notre exposition sur l'énergie: 60 p. 100 du contenu concerne l'énergie non renouvelable et 40 p. 100 concerne l'énergie renouvelable. Les médias ont-ils précisé cela? Non. Ils donnent plutôt l'impression que toute l'exposition se résume à un seul de ces aspects. Je pense que grâce au dialogue, nous pourrions expliquer tous les faits.

M. Andrew Cash: J'aimerais seulement clarifier les choses. Vous dites que vous n'êtes pas préoccupés par une structure d'organisation globale qui ferait appel, en grande partie, à la contribution du secteur privé pour organiser les célébrations du 150^e anniversaire du Canada? À votre avis, cela ne se répercutera pas du tout sur la façon dont on rapportera les faits?

Mme Denise Amyot: Je pense que c'est une question de jugement. Certains commanditaires, par exemple, ne conviendraient pas à certaines activités qui visent des groupes particuliers. Par exemple, on ne demanderait certainement pas à une société de l'industrie du tabac de commanditer une activité destinée aux enfants.

• (1245)

M. Andrew Cash: À ce sujet, je...

Le président: Désolé, monsieur Cash; votre temps collectif est écoulé depuis 40 secondes.

M. Andrew Cash: C'est la faute à Scott.

Le président: En effet.

J'aimerais remercier nos témoins d'avoir comparu aujourd'hui. Nous sommes désolés d'avoir dû retarder le début de la réunion. Nous sommes très enthousiastes au sujet des célébrations du 150^e anniversaire du Canada, et nous savons que les musées joueront un rôle très important lorsque viendra le temps de raconter notre histoire. Nous vous remercions donc de votre contribution.

Nous allons donc remercier nos témoins et les laisser partir, afin de passer aux travaux du comité. Encore une fois, nous vous remercions.

[La séance se poursuit à huis clos.]

POSTE  MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

Poste-lettre

Lettermail

**1782711
Ottawa**

*En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :*
Les Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

If undelivered, return COVER ONLY to:
Publishing and Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les
Éditions et Services de dépôt
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à
l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and
Depository Services
Public Works and Government Services Canada
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the
following address: <http://www.parl.gc.ca>